

Dépôt : 26.05.2025
Traitement Bureau CDV : 02.06.2025
Développement/Urgence : NON/NON
Délai de réponse : 02.10.2025

Question écrite des Jeunes progressistes de gauche relative au programme pour l'adaptation aux changements climatiques de la Confédération Adapt+

Introduction

Le 2 avril 2025, le Conseil fédéral a créé les bases légales permettant la mise en place du projet Adapt+.

Il s'agit d'un programme d'encouragement qui cible l'adaptation aux changements climatiques, destiné entre autres aux communes.

Par ce biais, la Confédération peut apporter un financement à divers projets visant à lutter contre les effets du changement climatique ou à les limiter.

Les types de projets potentiellement concernés par ce programme sont nombreux : aménagement d'espaces verts adaptés au climat pour réduire les îlots de chaleur, la création de zones ombragées avec des espèces d'arbres et arbustes adaptées ou encore l'utilisation de matériaux de construction climatiquement compatible.

Proposition

Le Conseil municipal est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante :

- Le Conseil municipal a-t-il pris connaissance de la création de ce programme ?
- Est-ce que le Conseil municipal pense que Moutier pourrait profiter d'un tel programme pour ses projets contre le dérèglement climatique ?
- Est-ce que le Conseil municipal prévoit d'avoir recours au programme ?

Moutier, le 26 mai 2025

Signature (s) :

Jeunes progressistes de gauches, M. Léonard Paget, 1^{er} signataire (2)

M. Aitor Meyer